



DEMAIN EN -apd

La neuvième Assemblée de personnes déléguées de l'année se tiendra demain, **le mardi 9 mai, à 17 h 30**, au Centre Antique. À l'ordre du jour notamment : consultation sur les assurances, cibles du CSSDM/Plan d'engagement vers la réussite, allocations des enseignants associés, relations de travail, plan d'action pour la phase de pression et suivi de la négociation.

à faire CETTE SEMAINE

Petit aide-mémoire, à l'intention des personnes déléguées :



Organiser une assemblée syndicale afin d'informer les collègues sur le plan d'action de la phase de persuasion et de déterminer certaines modalités qui y sont liées

L'AIR DU TEMPS



© Alyona Bogomolova / Unsplash

LA MOBILISATION PORTE DES FRUITS !

Est-ce que les actions de mobilisation sont utiles pour se faire entendre et faire avancer les négociations? Si l'on se fie aux événements des 75 dernières années, la réponse est sans équivoque **OUI!** Voici quelques éléments marquants qui viennent le prouver.

DUPLESSIS

En 1949, à la suite des menaces de Duplessis et du président de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) de révoquer le brevet d'enseignement des profs et de couper leurs pensions de retraite en cas de refus de travail, les membres de l'Alliance ont voté une grève de 5 jours. Bien que l'Alliance ait perdu son accréditation, cette grève est loin d'avoir été insignifiante. Elle a notamment été le point de départ

à une campagne de résistance contre l'utilisation abusive du pouvoir, a permis à notre organisation de maîtriser les aspects pertinents du système juridique et a établi l'Alliance comme syndicat de combat.



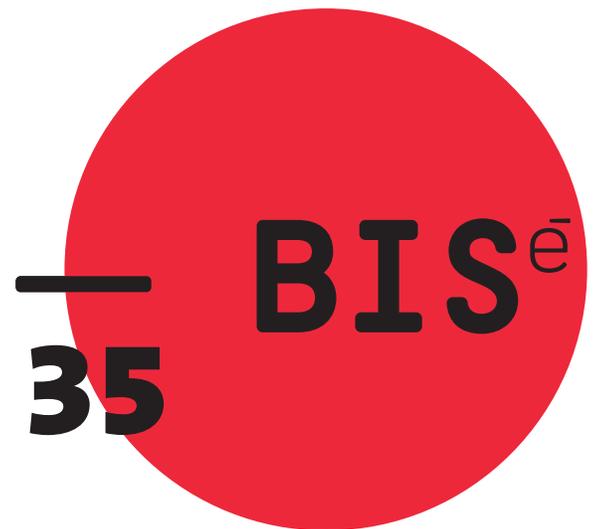
MAGNIFIQUE EXEMPLE DE SOLIDARITÉ DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

DE GRANDS GAINS EN NÉGOCIATION LOCALE

En 1998, la négociation de la *Convention collective locale* a permis deux gains qui ont fait l'envie de plusieurs syndicats de l'enseignement : la liste de priorité et l'approche consensuelle au Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE).

GRÈVE ILLÉGALE POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

Non seulement l'Alliance défend-elle les intérêts professionnels des membres, mais elle permet aussi des avancées sociopolitiques. Le dossier de l'équité salariale a certainement été une des longues et dures luttes menées par les membres de l'Alliance.



De 1992 jusqu'au règlement de 2002, la mobilisation a été soutenue et les actions nombreuses. Les membres de l'Alliance ont même été les seuls employés de la fonction publique à faire une grève quali-

fiée d'illégalité de 3 jours, les 19, 20 et 21 novembre 2001. Ceci a permis de faire avancer ce dossier.

UNE COALITION POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

En 2013, l'Alliance, le Comité de parents et les quatre autres syndicats de la CSDM lancent la Coalition pour des écoles saines à la CSDM. Le programme Réno-école du gouvernement Marois a été instauré à la suite de ces pressions et tous les gouvernements successifs ont prévu un budget de plusieurs centaines de millions de dollars pour rénover les écoles.

UN VOTE DE GRÈVE POUR SE TENIR DEBOUT

Dans le cadre de la négociation de la *Convention collective locale* en 2018, dans un Théâtre Olympia bondé, les membres de l'Alliance ont dignement voté, avec 77% des voix, pour



Suite en page 5.

L'ALLIANCE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Le 28 avril dernier, l'Alliance était présente lors du Colloque des finissantes et finissants en éducation de l'Université de Montréal. Affichant nos plus beaux sourires, nous avons accueilli à notre kiosque de futures enseignantes et futurs enseignants extrêmement intéressés par leur avenir. Nous avons pu rencontrer nos prochains collègues et échanger avec eux sur des enjeux multiples, touchant entre autres la précarité d'emploi, les premiers contrats, mais surtout l'importance d'établir un contact avec l'Alliance dès le début de leur carrière. Il va sans dire que nous avons terminé notre journée le cœur et la tête remplis d'espoir par cette nouvelle génération de profs.



C'est sans contredit une expérience que nous voudrions refaire dès que possible.

● **Sue Bradley, vice-présidente**
Patrick Trottier, vice-président

SIGNALISATION

CLASSE D'ACCUEIL ET SOUTIEN LINGUISTIQUE

La fin du processus de la signalisation approche. L'Alliance souhaite vous rappeler qu'à ce moment-ci de l'année les profs de l'accueil peuvent confirmer ou modifier leurs recommandations de classement pour l'an prochain. Bien que la décision de classement revienne à la direction, elle doit reposer principalement sur le dossier étayé et sur le jugement professionnel des enseignantes et enseignants.

Vous devez donc confirmer ou modifier vos recommandations de classement afin d'éviter que des enfants ayant encore besoin de services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASAF) l'an prochain se retrouvent en classe ordinaire. Rappelons que le régime pédagogique prévoit que les élèves ont le droit de recevoir les services particuliers que sont les SASAF.

L'Alliance vous rappelle que :

- les titulaires en classe d'accueil au préscolaire, au primaire et au secondaire peuvent réviser leur recommandation de classement des élèves afin qu'ils continuent en classe d'accueil ou qu'ils soient intégrés en classe ordinaire;
- les profs de soutien linguistique, en collaboration avec le titulaire en classe ordinaire, peuvent recommander le classement des élèves en soutien linguistique en classe ordinaire pour une 2^e année consécutive, voire recommander une classe d'accueil.

Ce qui doit guider le personnel enseignant, c'est le besoin de l'élève.



Si vous faites face à des difficultés dans la confirmation de signalisation, veuillez communiquer avec les soussignées.

● **Sue Bradley, vice-présidente**
Isabelle Staniulis, conseillère

ÉPREUVES MINISTÉRIELLES LIBÉRATION DES PROFS PAR LE MEQ

Par la mesure 15130, les règles budgétaires du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour l'année scolaire 2022-2023 prévoient des sommes afin de soutenir les enseignantes et enseignants dans la correction des épreuves ministérielles suivantes :

- français, langue d'enseignement pour les élèves de 4^e année du primaire : une journée de suppléance ;
- français, langue d'enseignement et mathématique pour les élèves de 6^e année du primaire : une journée de suppléance ;
- français, langue d'enseignement pour les élèves de 2^e année du secondaire : une demi-journée de suppléance par groupe.

Elles prévoient également des sommes pour soutenir les profs dans l'administration de l'épreuve unique d'interaction orale qui se déroule en groupes de discussion :

- anglais, langue seconde pour les élèves de 5^e année du secondaire : une demi-journée de suppléance par groupe.

Le MEQ prend soin de préciser que cette mesure ne vise d'aucune manière à payer les heures supplémentaires, puisque le temps de correction et d'administration des épreuves fait partie intégrante de la tâche des enseignantes et enseignants¹. Cela signifie donc que votre direction doit vous libérer de votre tâche à la hauteur de ce qui est prévu par la mesure ministérielle pour la correction et l'administration de ces épreuves.

Il importe ainsi de vous assurer que ces allocations ministérielles ne servent pas à payer pour du travail réalisé en dehors de votre semaine de travail ni en dehors de l'amplitude quotidienne. Nous vous invitons à convenir le plus tôt possible avec votre direction d'un moment pour ces libérations, notamment pour pallier les imprévus. Nous vous demandons aussi de communiquer avec le soussigné rapidement

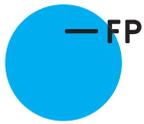


advenant un refus de vous garantir le temps de libération prévu aux règles budgétaires du ministère.

● **Vincent Hamel Davignon, conseiller**

1. Règles budgétaires de fonctionnement pour les années 2021-2022 à 2023-2024, p. 122.

RAPPEL DISPONIBILITÉ À LA FP – TRANSMISSION PAR COURRIEL



Dans le cadre de la planification des tâches pour l'an prochain, les enseignantes et enseignants à statut précaire, sous contrat à temps partiel ou à taux horaire (non réguliers) en formation professionnelle (FP) doivent transmettre par courriel leur fiche de disponibilité.

Si ce n'est déjà fait, vous devez sans tarder remplir les informations demandées directement dans le formulaire T-221 en ligne sur Adagio et le retourner par courriel au Bureau de la dotation (abarbach.s@csgm.qc.ca), en ajoutant en copie conforme de votre courriel votre direction d'établissement. Aucune copie papier ne sera acceptée.

Nous vous rappelons que l'enseignante ou l'enseignant sera considéré comme non disponible pour l'année scolaire 2023-2024 jusqu'à ce qu'elle ou qu'il ait déclaré sa disponibilité en transmettant le formulaire, et ce, malgré la date butoir du 11 avril 2023 qui y est inscrite.

Si toutefois une enseignante ou un enseignant remet sa fiche **après la distribution des tâches**, sa disponibilité sera considérée pour les éventuelles tâches restantes au moment de la transmission de son formulaire. Les renseignements qui apparaissent sur la fiche de disponibilité prévalent jusqu'à leur modification par l'enseignante ou l'enseignant. Les profs peuvent donc modifier leur disponibilité en tout temps. Cette modification doit être faite par écrit auprès du Bureau de la dotation (abarbach.s@csgm.qc.ca) et auprès de votre direction d'établissement qui devra dès lors en tenir compte pour l'octroi des affectations ultérieures.

Rappelons enfin que les postes à la FP pour les enseignantes et enseignants non réguliers sont octroyés par sous-spécialité (programme), dans le respect du service cumulé, de la déclaration de la disponibilité et en conformité avec sa fiche de classement (modules reconnus).



Pour toute question, veuillez communiquer avec le soussigné.

Vincent Hamel Davignon, conseiller

RAPPEL UTILISATION DE L'ALLOCATION POUR UN STAGIAIRE

Bon an mal an, ce sont plusieurs dizaines de milliers de dollars de sommes décentralisées qui ne sont pas utilisés par les enseignantes et enseignants associés, alors qu'ils y ont pourtant droit. Malgré les bonifications au montant disponible que le Comité d'encadrement des stagiaires (CES) a mises en place au cours des dernières années pour avoir encadré une future ou un futur collègue comme stagiaire, force est de constater que plusieurs profs n'utilisent pas la totalité de la somme qui leur est allouée. Rappelons que cette année ce montant a été bonifié à 700 \$ par valeur de stage.

L'Alliance vous enjoint donc à utiliser la totalité de la somme disponible et utilisant les modalités prévues aux *Principes et balises de l'utilisation de l'allocation stagiaire*. Nous vous invitons particulièrement à vous servir de toutes les sommes restantes à titre de montant compensatoire. Bien

HÉTÉROSEXISME



Dans un souper de filles, une de vos amies invite une collègue que votre groupe ne connaît pas. Chacune lui pose donc quelques questions pour la mettre à l'aise. Très vite, l'une d'entre vous lui demande si elle a un copain. Banal, dites-vous ? Pourtant, c'est ça, l'hétérosexisme : présumer que tout le monde est hétérosexuel jusqu'à preuve du contraire. C'est aussi considérer que l'hétérosexualité est la norme à suivre et que Coeur de pirate n'avait, par exemple, pas à faire sa sortie du placard, les pratiques sexuelles « inhabituelles » n'étant pas de nos affaires ! Parfait pour alimenter les préjugés et nourrir le sentiment d'exclusion chez les personnes LGBTQ+.

● **Le Comité féministe**

DES NOUVELLES DU CEE

Le mandat de madame Andrée Anne Despard comme responsable du Centre des enseignantes et des enseignants (CEE) se terminant cette année, le CG-CEE lui a proposé de poursuivre son travail, ce qu'elle a accepté. Elle poursuivra ainsi son mandat dans les nouveaux locaux du CEE, au Centre administratif du CSSDM, situé au 5100, rue Sherbrooke Est, au 4^e étage. L'installation se déroule rondement et l'équipe a hâte de vous accueillir dans le nouvel environnement.

Les formations se dérouleront au 1^{er} étage, jusqu'à ce que les locaux du 4^e étage soient aménagés. N'oubliez pas de consulter vos courriels et Folio pour les informations concernant vos formations !



Il est à noter que le CEE n'a pas de stationnement. Cependant, il est possible d'utiliser le stationnement payant de l'immeuble.

● **Line Lamontagne, vice-présidente**

que la somme soit considérée comme du salaire et que les déductions habituelles s'appliquent, y compris la contribution de l'employeur dont le taux moyen s'élève cette année à 12,53 %, il est préférable que les enseignantes et enseignants associés utilisent l'ensemble de l'allocation, plutôt que voir ces sommes être retournées au budget du CES. Nous réitérons que vous devez informer votre direction des modalités retenues avant le 1^{er} juin de chaque année.

Déjà aux prises avec des budgets dérisoires pour enseigner à nos élèves, il faut à tout prix éviter de laisser ces sommes de côté, peu importe le montant. Ne soyez surtout pas gênés de réclamer votre dû. Cet argent vous appartient !



● **Sue Bradley, vice-présidente**
Vincent Hamel Davignon, conseiller

TRACTAGE

Une poignée de personnes militantes ont profité du beau temps le vendredi 28 avril pour faire la distribution de tracts aux abords des stations de métro et des écoles primaires. Les tracts aux couleurs de la négociation ont été envoyés à tous les membres dans les établissements du Centre de services scolaire de Montréal.

Cette opération a pour but d'informer et de sensibiliser la population et de solliciter son appui à nos demandes. Elle peut être menée de manière autonome par toutes les équipes syndicales de l'Alliance. Ces tracts peuvent et doivent être partagés parmi votre entourage.

Profitez des prochains jours et des prochaines semaines pour organiser, vous aussi, une activité de tractage avec des membres mobilisés de votre équipe-école. Invitez les parents de vos élèves et toute la population montréalaise à joindre leurs voix aux nôtres pour réclamer du gouvernement que l'éducation soit et reste véritablement la priorité des priorités.

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Marie Contant, vice-présidente



© Photos: Alliance



GRÈVE ET FINANCES

IL EST ARRIVÉ, AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, QUE LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS SE SOIENT DONNÉ UN MANDAT DE GRÈVE. LA DERNIÈRE N'A FINALEMENT PAS EU LIEU, LA MENACE D'UNE GRÈVE ÉTANT UN OUTIL PUISSANT POUR FAIRE AVANCER LA NÉGOCIATION ! CEPENDANT, IL SE POURRAIT QUE NOUS DEVIONS EN ARRIVER À CETTE ÉTAPE SI LES RONDES DE NÉGOCIATION S'EMBOURBENT.

SACHANT CECI, IL S'AVÈRE IMPORTANT DE VOUS PRÉPARER FINANCIÈREMENT FACE À CETTE ÉVENTUALITÉ. VOICI DONC UN DOCUMENT QUI PEUT VOUS AIDER À VOUS PRÉPARER À D'ÉVENTUELLES JOURNÉES DE DÉBRAYAGE.

COMMENT SE PRÉPARER FINANCIÈREMENT À UNE GRÈVE ÉVENTUELLE ?

Le contrat de travail de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal est négocié à intervalle régulier par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui regroupe neuf syndicats affiliés indépendants totalisant plus de 60 000 membres. Notre contrat de travail, généralement d'une durée allant de trois à cinq ans, arrive à échéance le 31 mars prochain. Durant sa carrière une enseignante ou un enseignant vivra en moyenne de cinq à six cycles de négociation.

NÉGOCIATION ET MANDAT DE GRÈVE

Une négociation de contrat de travail est toujours complexe. Il peut arriver, lors des discussions, que les parties ne parviennent pas à s'entendre et que la négociation s'essime. Les syndicats peuvent alors exercer leur droit de grève, en conformité avec le délai imparté par la loi et après consultation de leurs membres.

AVIS D'ÉLECTIONS À LA FAE

Deux nouveaux membres du Comité exécutif seront élus lors de la réunion du Conseil fédératif du 7, 8 et 9 juin 2023, pour une entrée en fonction le 30 juin 2023. Les postes à pourvoir sont ceux de la vice-présidence aux relations du travail et de vice-présidence à la vie professionnelle.

Tout membre en règle d'un syndicat affilié à la FAE dont la candidature est soutenue par la signature de trois membres en règle (un proposeur et deux appuyeurs) d'un organisme affilié à la FAE est éligible et peut poser sa candidature. Pour ce faire, il doit remplir le formulaire de mise en candidature disponible au lafae.qc.ca/elections, entre le 8 et le 18 mai 2023. Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le président des élections, Michel Paquette, à elections2023@lafae.qc.ca.

● Source : FAE



Photos : Mario Jean / MADOC

MANIFESTATION DU 1^{er} MAI

Des centaines de personnes, dont plusieurs membres de l'Alliance et des syndicats affiliés à la FAE, se sont rassemblées dans les rues de Verdun à l'occasion de la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. L'événement organisé par la Coalition montréalaise du 1^{er} mai s'est déroulé sous le thème : *On ne profite pas de l'inflation, nous!*

Pendant qu'une proportion importante de travailleuses et de travailleurs peinent à joindre les deux bouts et à subvenir à leurs besoins de base, comme se loger, se nourrir et se déplacer, les riches et les grandes corporations comme les pétrolières et les chaînes d'alimentation en profitent allègrement et se remplissent les poches sans scrupules. Telles ont été les paroles



prononcées par la présidente de l'Alliance, Catherine Beauvais-St-Pierre, qui agissait à titre de co-porte-parole de la marche. Les liens intersyndicaux qu'entretient l'Alliance sont précieux. Nos causes, celles des enseignantes et enseignants, rejoignent à plusieurs niveaux celles des travailleuses et travailleurs de la grande région de Montréal. La marche du 1^{er} mai est, chaque année, un événement incontournable qu'on se doit de souligner.



SOLIDARITÉ !

● **Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**

LA MOBILISATION PORTE DES FRUITS ! (SUITE)

une journée de débrayage illégal en vertu du Code du travail, pour réagir aux menaces de l'employeur qui refusait la prolongation des arrangements locaux. Cette décision, qui a laissé une empreinte dans l'histoire de l'Alliance, témoignait du ras-le-bol des membres envers l'attitude de la commission scolaire. Par la détermination et la solidarité des membres dans les moyens de pression et le vote de grève, le comité de négociation a pu revenir en force à la table de négociation et obliger l'employeur à négocier. Si bien que, deux semaines plus tard, une entente de principe a été présentée en assemblée. La journée de débrayage du 1^{er} mai n'a finalement pas eu lieu !

LES PROFS MARCHENT POUR LE CLIMAT

En 2019, grâce aux pressions exercées par les milieux et l'Alliance, la CSDM a décidé de transformer la journée du 27 septembre en journée pédagogique institutionnelle. Ainsi, les enseignantes et les enseignants qui le désiraient ont pu prendre part à la grande marche pour la planète, sans coupe de traitement, et marcher aux côtés de Greta Thunberg, qui avait choisi Montréal comme lieu de manifestation.



avons obtenu des gains salariaux importants, deux heures par semaine de travail hors de l'école et la reconnaissance de notre professionnalisme dans notre tâche.

L'ALLIANCE, TOUJOURS PRÉSENTE

Les membres qui ont assisté à certains ou tous ces événements peuvent témoigner de l'importance de la mobilisation et des moyens de pression que nous nous donnons. Il s'agit là de moments déterminants dans notre bataille collective pour l'amélioration de nos conditions de travail.

C'est pourquoi j'insiste pour que vous vous joigniez à nous au Théâtre Saint-Denis, le 16 mai prochain, afin que nous puissions décider ensemble du message à lancer à l'employeur. Le gouvernement caquiste n'a certainement pas l'intention de nous faire de cadeau...

Ne laissons pas les négociations nationales stagner et montrons aux employeurs de quel bois nous nous chauffons. Faisons-le pour notre profession, nos élèves et l'école publique ! [Inscrivez-vous à l'événement Facebook](#) et partagez-le avec tous vos collègues.



UN VOTE DE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

La négociation de l'Entente nationale en 2020-2021 s'est faite dans le contexte de la pandémie. Malgré les masques et le désinfectant, les profs se sont mobilisés. Déterminés à crier haut et fort qu'ils en avaient plus qu'assez des conditions d'exercice, les enseignantes et les enseignants de l'Alliance ont voté à la hauteur de 87 % en faveur d'une grève générale illimitée. C'est un vote historique ! Grâce à la solidarité de tous, une entente de principe a été adoptée par tous les syndicats affiliés de la FAE quelques semaines plus tard, sans avoir eu recours à la grève et nous

ÉCRIVONS LE PROCHAIN CHAPITRE DE NOTRE HISTOIRE !



● **Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**
Photos : archives Alliance

